



## Comité Technique Local du 15/04/2022

Un Comité Technique Local (CTL) s'est déroulé le 15 avril 2022. Cette réunion était entièrement consacrée au fonds d'amélioration du cadre de vie au travail ; seules deux déclarations liminaires des représentant-e-s du personnel ont été lues : celles de Solidaires et de la CGT Finances Publiques Aude.

**Rappelons d'abord que ce fonds (dotation de 56 586 euros pour l'Aude) a été gagné à l'issue des négociations de début octobre 2021, en même temps que les primes de 250 euros pour les cadres C et assimilés, 170 euros pour les cadres B, 120 euros pour les cadres A inspecteurs, alors que la DG ne voulait donner que 100 euros à tous ; les promotions avaient aussi été abandonnées, de 150 au lieu de 100 proposées, tout cela grâce au rapport de force créé. En pleine négociation, il y eut 10 000 grévistes DGFIP après ceux du 10 mai 2021. A aussi été gagnée, l'ouverture de négociations sur de l'indemnitaire pérenne au premier semestre 2022. Évidemment, tout cela est insuffisant !**

**Ce sont finalement environ 130 propositions qui sont remontées dans l'Aude**, et les inquiétudes directionnelles au Comité technique local de janvier, où la direction se demandait s'il y allait y avoir des remontées (sous-entendu "suffisamment" de remontées) ont vite été levées : ce à quoi la CGT avait répondu alors "ne vous inquiétez pas, les agents ont des idées, et les besoins en matière de condition de vie au travail ne manquent pas !" Les heures mensuelles d'information CGT-Solidaires réalisées sur tous les sites à l'automne évoquant ce sujet en avaient déjà eu globalement la preuve.

**Nous demandons également qu'un autre fonds complémentaire et supplémentaire** à celui-ci permette de répondre à toutes les propositions qui ne seront pas, ou que partiellement, engagées.

**Notre syndicat nous avait aussi donné pour mandat d'examiner l'ensemble des demandes, en veillant à ce que chaque site puisse bénéficier du fonds, en favorisant les propositions qui sont les plus collectives.**

Ce CTL était donc consacré au vote des propositions remontées par les agent-e-s du département afin d'améliorer leur cadre de vie au travail, classées en 117 propositions dans les documents de la direction.

La CGT a déploré qu'aucune remontée ne soit parvenu du CDC et trouve cela curieux.

Également que Castelnaudary et Quillan dans une moindre mesure n'aient pas pu bénéficier de ce fonds.

**Pour toutes les demandes retenues sur ce fond, nous vous renvoyons vers le tableau détaillé ci-joint (ou sur notre site).**

Attention ce tableau n'est qu'un résumé. Parfois des termes sont à préciser ; par exemple lorsque la direction parle de « réversibilité » pour des espaces convivialités, cela veut dire

que ces espaces ne peuvent pas bénéficier d'arrivée d'eau, qu'il s'agit d'espace avec des éléments (frigos, cafetière ...) qui s'insèrent dans les espaces de travail sans les figer. L'arrivée d'eau demandant des installations qui fixent l'espace ne se fait que dans des espaces dédiés. Sur Narbonne par exemple des espaces de convivialités complets et dédiés (avec points d'eau, pour collations lors des pauses, goûter, café etc.) seraient prévus à chaque étage (un par étage) sur les plans très avancés de réorganisation du bâtiment... À **surveiller**.

Nous avons pointé du doigt **la demande refusée sur les emprises privatives extérieures** dans la cité administrative, qui pourraient être aménagées comme espaces de convivialité. La direction répond que toute action devra d'abord faire l'objet d'une communication auprès de l'ensemble des occupants du site et devra être soumise en conseil de cité (mais dont nous alimentons le budget à 75%...). Dans le cadre des travaux du plan de relance, ces espaces deviendront des zones tampons pour les entreprises (matériaux, cabane de chantier, containers...) Rien ne pourra donc se faire avant la fin prévisionnelle des travaux, en fin d'année 2023...

La direction n'a aucune nouvelle de **l'aménagement par la Mairie des extérieurs du quartier** (réorganisation des espaces parkings, bâtiments « EDF » etc), la CGT a bien redit que nous voulions être informés en direct de l'évolution et des avancements !

Les propositions ne relevant pas de ce fonds ont été inscrites à notre demande aux budgets CHS-CT ou DGF (dotation globale de fonctionnement) de la direction. La CGT avec les autres OS a demandé qu'elles soient toutes prises en compte. C'est le cas par exemple du remplacement des néons par des leds, qui se fera dans le cadre des travaux du plan de relance à la cité Carcassonne et sur le budget CHS-CT ou direction pour le reste.

Concernant **l'espace douche** à la cité administrative (qui demande évidemment un sas de déshabillage etc.), qui ne serait possible que vers l'espace café actuel, la CGT a bien expliqué que ça ne devait pas se faire au détriment de cet espace pause et café qu'il faudra donc intégrer cet élément dans la démarche.

Les dépenses devront être engagées avant le 31/12/2022.

**La mise en place de ce fonds aura en partie démontré que** les mieux placés (même si les conditions d'élaboration étaient loin d'être parfaites) pour parler de condition de vie au travail et de leur amélioration, ce sont les agent-e-s eux-mêmes. Et c'est la même chose pour l'organisation du travail ... et pour tout en fait !!

Séance close à 12h50.

**Notre courriel :**

[cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr)

**Notre site local :**

<https://11.cgtfiancespubliques.fr/>

